



Discipline Endurance

Concept de sélection FSSE Endurance Elite 2020

1. Objectifs

2. CM 2020 Classement

3. Exigences et critères

- Remplir les conditions de sélection FEI pour les championnats correspondants
- Signer et suivre la convention concernant l'appartenance à un cadre de la FSSE (y compris la déclaration d'accord – propriétaires de chevaux / si l'athlète n'est pas propriétaire)
- Capacité de travailler en équipe / fiabilité / forme physique et santé / management
- Participation à un week-end d'entraînement (40 km) ou présenter un document prouvant que cette distance (ou plus) a été courue lors d'une épreuve officielle avec une vitesse optimale (15km/h) au moyen d'un rapport écrit ou oral.
- Réussir une course de 160km en tant que paire
- Participer au week-end de sélection pour le championnat correspondant
- Avoir passé avec succès le contrôle vétérinaire peu avant le départ au championnat correspondant.
- Un système de points est utilisé pour tous les chevaux qui sont nouvellement qualifiés. Pour les chevaux déjà qualifiés, 2 voies peuvent être suivies : qualification en suivant le système de points ou par une planification personnelle de saison avec le chef sportif. Ce dernier doit tout d'abord approuver la planification de la saison.

4. Précisions

• Qualifications FEI

Selon règlement FEI

• Convention de cadre

La convention de cadre et éventuellement la déclaration d'accord pour propriétaires de chevaux doivent être signées et retournées à la FSSE jusqu'au 12.01.2020 (les athlètes qui ne sont pas dans le cadre au début de l'année et qui remplissent les conditions minimales d'adhésion au cadre auront 15 jours dès sa réception pour le faire).

• Capacité de travailler en équipe / fiabilité / forme physique et santé / motivation

Tous les cavaliers du cadre sont tenus de traiter leurs coéquipiers et les animaux avec respect.

La condition physique personnelle du cavalier et du cheval doit être communiquée au chef sportif en cas d'incident négatif.

La motivation et les capacités sportives sont les priorités absolues. Le chef du sport reste à disposition de tous les athlètes désirant être suivis.

Lors d'un championnat chaque paire doit pouvoir montrer ses meilleures performances et doit avoir la motivation d'atteindre un bon résultat par équipe.

• Courses de sélection

Toutes les courses de 160 km ayant lieu avant la fin de la phase de qualification officielle de la FEI peuvent être courues comme courses de sélection.



Les courses sont évaluées selon un système de points, dont les critères sont la topographie, l'état du terrain, les conditions météorologiques ainsi que le nombre de participants.

D'autres points sont donnés pour le classement aux courses respectives (tableau en annexe).

Toute personne qui participe à une course de sélection doit en informer le chef du sport au moins 15 jours avant la course, afin qu'il ait la possibilité de décider d'être présent à la course ou de la suivre autrement.

La course au CE est considérée comme une course 4* et sera prise en compte pour l'année suivante. Toutes les courses de la saison sont évaluées avec ce système et peuvent être comptabilisées pour l'année suivante.

Systeme de points

Les courses au-delà de 160km sont évaluées avec les points de 1 à 4

Course à 4 points 4 points + X Points pour le classement

Course à 3 points 3 points + X Points pour le classement

Course à 2 points 2 points + X Points pour le classement

Course à 1 point 1 point + X Points pour le classement

Points pour le classement :

8 points pour un classement dans le premier quart

6 points pour un classement dans le deuxième quart

4 points pour un classement dans le troisième quart

2 points pour un classement dans le quatrième quart

Les paires, qui abandonnent ou sont exclues de la course, n'obtiennent aucun point.

Points minimum requis par course pour la sélection = **7 points**

Les chevaux avec moins de points mais qui ont bien terminé leurs courses, ne seront pris en considération que s'il n'y a pas d'autres paires et qu'il est logique de compléter une équipe. Ces chevaux seront sélectionnés par le chef du sport pour le week-end de sélection.

Le statut FEI Elite pour le cavalier n'est pas reconnu.

- **Week-end d'entraînement**

Pour le week-end d'entraînement, 40 km sont parcourus à une vitesse de compétition pour évaluer l'état d'entraînement de chaque cheval. S'il n'est pas possible de participer au week-end d'entraînement, une épreuve officielle d'endurance sur la même distance ou sur une distance plus longue (vitesse maximale de 15 km/h) doit être effectuée et un rapport de la course doit être présenté.

La date du week-end d'entraînement sera annoncée début 2020. L'invitation sera envoyée par e-mail. Tous les cavaliers intéressés sont responsables de se tenir informés. Tout le monde est le bienvenu.



- **Week-end de sélection**

La date du week-end de sélection sera communiquée début 2020.

Lors du week-end de sélection 60 km devront être courus. La participation est obligatoire pour les candidats au Championnats.

L'invitation sera envoyée par e-mail. Tous les cavaliers intéressés sont responsables de se tenir informés.

La participation est obligatoire pour les athlètes sélectionnés avec leurs chevaux qualifiés.

- **Contrôle vétérinaire avant le départ**

Lieu et date selon entente avec le vétérinaire d'équipe.

5. Décision de sélection

Le système de points est appliqué, le minimum requis est de 7 points par course pour une sélection.

Pour les chevaux, qui remplissent déjà les critères de qualification de la FEI pour 2019 le même système est appliqué ou bien les cavaliers peuvent élaborer avec le chef du sport un moyen de sélection. Cette décision commune doit être mise par écrit.

La COSEL décide de la sélection lors d'une réunion au plus tard 5 jours après le week-end de sélection. Les athlètes seront informés de la décision par le bureau de la FSSE.

6. Commission de sélection

Composition:

- Peter Münger (Président)
- Gaby von Felten (Cheffe Sport)
- Vacant (Cheffe d'équipe)
- Vacant (Vétérinaire d'équipe)
- Andrea Amacher (Cheffe d'administration)
- Karin Kollmer (Représentante et personne de contact pour les cavaliers)

7. Exceptions

Dans des cas justifiés, la COSEL peut introduire des exceptions par rapport aux critères mentionnés ci-dessus et à l'évaluation. Les dérogations seront très restrictives.

Annexe: Tableau des courses jusqu'au 31.12.2019 avec les points respectifs.

Approuvé par la COSEL Endurance le 04.01.2019



Annexe – Courses 2019

Lieu	Pays	Date	Points
Fontainebleau	FRA	22.03.2019	3
Tordera	ESP	28.03.2019	2
Samorin	SVK	12.04.2019	1
Vittorito	ITA	12.04.2019	2
Lignières	FRA	20.04.2019	1
Madrid	ESP	25.04.2019	3
Euston Park	GBR	01.05.2019	4
Mont le Soie	BEL	03.05.2019	4
Ermelo	NED	09.05.2019	3
Samorin	SVK	10.05.2019	1
Rio Frio	POR	10.05.2019	2
Olost	ESP	10.05.2019	3
Arborea	ITA	17.05.2019	2
Padise	EST	22.05.2019	2
Madrid	ESP	25.05.2019	3
Costaros	FRA	30.05.2019	2
Rotenburg	GER	30.05.2019	3
Madrid	ESP	31.05.2019	3
Kings Forest	GBR	31.05.2019	2
Padise	EST	05.06.2019	2
Rio Frio	POR	07.06.2019	2
Castelsagrat	FRA	07.06.2019	4
Buch	GER	13.06.2019	1
Verona	ITA	14.06.2019	2
Euston Park	GBR	14.06.2019	4
Samorin	SVK	14.06.2019	1
Compiègne	FRA	15.06.2019	3
<i>Fin des qualifications pour les CE</i>			
Torgnon	ITA	05.07.2019	3
Chantilly	FRA	06.07.2019	3
Argentan	FRA	13.07.2019	3
Euston Park	GBR	13.07.2019	3
Julliangés	FRA	19.07.2019	3
Samorin	SVK	19.07.2019	1
Samorin	SVK	23.08.2019	1
Monpazier	FRA	24.08.2019	4
Fontanafredda	ITA	30.08.2019	2
Wimmenau	FRA	30.08.2019	2
Florac	FRA	06.09.2019	4
Possen	GER	07.09.2019	tbd
Arborea	ITA	13.09.2019	2
Pisa	ITA	19.09.2019	4
Madine	FRA	05.10.2019	3
Samorin	SVK	12.10.2019	1
Travigliato	ITA	19.10.2019	1
Rio Frio	POR	30.11.2018	2